



Asfad
association

Rapport d'activités

Pôle Cohésion Sociale

SERVICE

ACCUEIL DE JOUR, ECOUTE ET PREVENTION

**dédié aux femmes victimes de violences conjugales et/ou
intrafamiliales et à leurs enfants**



Siège social

146 D rue de Lorient
CS 64418
35044 RENNES CEDEX
Tél. 02 99 59 60 01
Fax 02 99 59 24 28
siege@asfad.fr

Année 2023

Sommaire

1. L'ASFAD	3
1.1. Présentation générale de l'Asfad	3
1.2. La raison d'être de l'Asfad	3
2. LE POLE COHÉSION SOCIALE	4
2.1. Présentation générale du Pôle Cohésion Sociale	4
2.2. Les chiffres clés	5
3. LE SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR, D'ECOUTE ET DE PRÉVENTION	6
3.1. L'Accueil de jour	6
3.1.1. L'augmentation des ressources humaines pour étendre l'accessibilité d'accueil des femmes victimes de violences conjugales et de leurs enfants.....	6
3.1.2. L'accueil collectif, dit aussi « espace partagé »	7
3.1.3. Le soutien psychologique	9
3.2. L'écoute	10
3.2.1. Une écoute accessible 24h/24 et 7j/7 pour les femmes du département.....	10
3.2.2 Les mises en sécurité	122
3.3. La prévention aux violences conjugales-intrafamiliales.....	133
3.3.1. Un service de prévention pour lutter contre les violences faites aux femmes.....	133
3.3.2. Un outil de prévention en déploiement : « <i>Est-ce aimer ?</i> ».....	133
4. LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2023	166
4.1. Présentation du projet commun	166
4.2. Les modalités d'accueil de la structure	177
4.3. L'unité Violence faites aux femmes de la Maison des femmes Gisèle-Halimi	177
4.4. L'offre transversale	188
4.5. Les partenaires financeurs du service Accueil de jour, Ecoute et Prévention	199
5. LA FEUILLE DE ROUTE 2024	199
5.1. La finalisation du projet de service	199
5.2. La mise en place d'un logiciel pour garantir la RGPD et des données chiffrées plus fiables	19
5.3. Le déploiement de la « Mission Prévention »	20

1. L'ASFAD

1.1. Présentation générale de l'Asfad

L'Asfad est une association rennaise à but non-lucratif, laïque, militante, qui prend racine en 1969 pour soutenir les femmes en difficulté, seules ou avec enfant, notamment dans le cadre des violences conjugales. Dans son projet, l'Asfad s'appuie sur ses valeurs pour défendre l'égalité des femmes et des hommes, le développement social local et durable, l'inclusion et plus largement reconnaître chaque personne, enfants et adulte, dans sa dimension citoyenne.

Forte de son histoire, de ses expériences et de ses engagements, l'Asfad développe de nombreuses activités dans les domaines de la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales, de l'hébergement, de l'accueil des enfants, de l'insertion socio-professionnelle des personnes très éloignées de l'emploi et, dans un cadre protégé, l'accueil des enfants et de leurs parents.

Quelques éléments chiffrés 2023 :

- 175 personnes en CDI au 31/12
- 53 CDDI chantier d'insertion au 31/12/23
- Budget 2023 : 12 556 704 €
- 17 administrateur.rices bénévoles au Conseil d'Administration
- 26 bénévoles d'intervention en 2023

1.2. La raison d'être de l'Asfad

Le projet associatif 2022-2027 de l'association pose les valeurs, la vision, l'identité de l'association et ses missions.

Pour consulter le projet associatif : <https://www.asfad.fr/lasfad/projet-associatif/>



Les valeurs de l'Asfad :

Être partie prenante d'une société équitable et solidaire dans laquelle chaque être humain sans discriminations à sa place et les moyens de son émancipation individuelle et collective.

La vision de l'Asfad :

Être acteur d'un réseau partenarial, dans une dynamique de créativité permanente pour promouvoir les valeurs d'égalité, d'hospitalité et de bienveillance.

L'identité :

Nous sommes une association à but non-lucratif, laïque, militante, qui entend par la multiplicité de ses expertises, promouvoir les valeurs de féminisme, d'égalité Femmes-Hommes, d'Économie Sociale et solidaire, de développement social, local et durable.

Les missions :

Accueillir et accompagner le temps nécessaire des personnes en situation de vulnérabilité, en s'appuyant sur leurs capacités et expériences pour mener à bien leurs projets de vie.

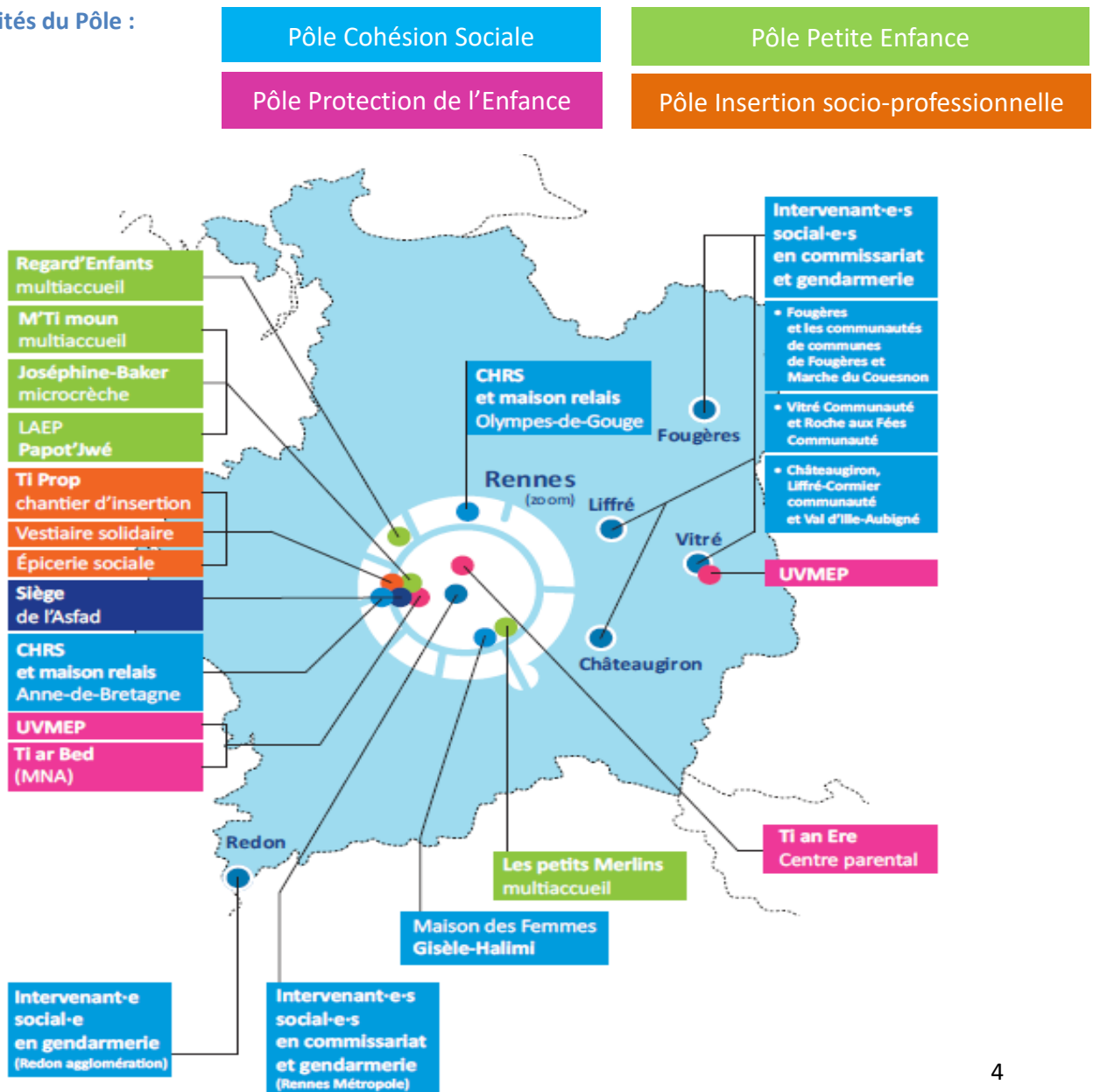
2. LE POLE COHESION SOCIALE

2.1. Présentation générale du Pôle Cohésion Sociale

Le Pôle Cohésion Sociale regroupe les activités d'hébergement et de logement à travers le Centre d'hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) et les 2 maisons relais Olympe de Gouges et Anne de Bretagne. Sont également rattachées à ce pôle des activités sans hébergement :

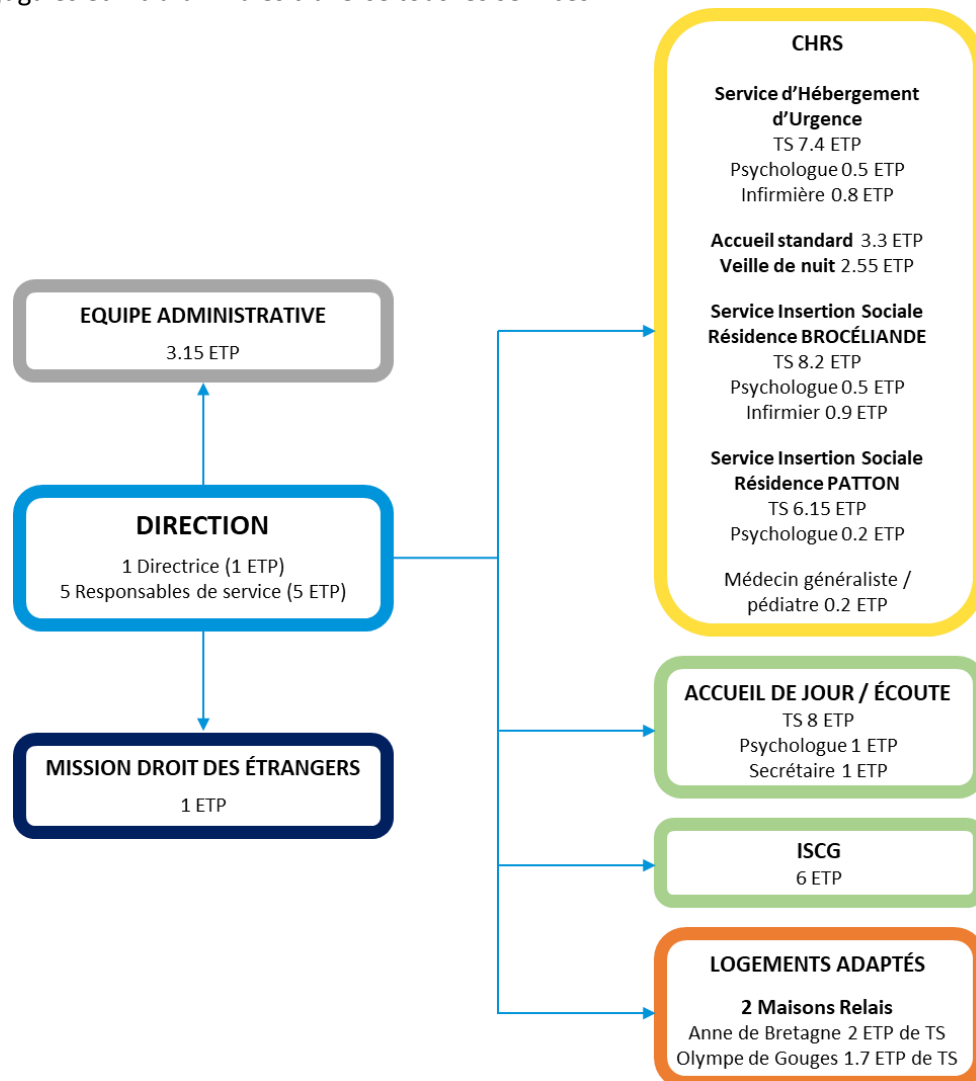
- l'Accueil de Jour/Ecoute et prévention dédié aux femmes victimes de violences conjugales
- Les Intervenants sociaux en Commissariat et Gendarmerie (ISCG)
- La mission Droits des étrangers et droit international de la famille

Activités du Pôle :



Organigramme des établissements et services du pôle :

Bien que chaque service ou établissement de ce pôle accueille et accompagne un public qui lui est spécifique, en raison de leurs missions propres, nous pouvons dire que la problématique des violences conjugales et intrafamiliales traverse tous les services.



2.2. Les chiffres clés

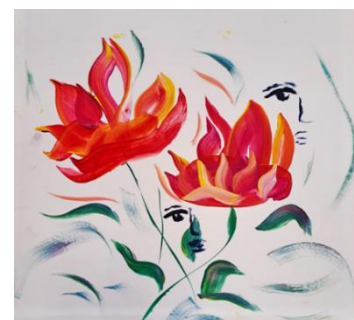
	Accueil de jour	Ecoute
Nombre de femmes accueillies	1 097	
Nombre d'enfants accueillis	240	
Nombre de personnes ayant fréquenté l'accueil collectif	1 337	
Nombre d'entretiens	779	
Nombre d'appels		4 033
Nombre de nouveaux dossiers ouverts		1 256
Nombre de mises en sécurité réalisées	26	
Nombre de mises en sécurité sans solution	95	
Nombre d'ETP fin 2023	10,8	

3. LE SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR, D'ECOUTE ET DE PREVENTION

INTRODUCTION

L'année 2023 fut fortement marquée par le déménagement du service d'Accueil de jour, Ecoute et de Prévention à la Maison des femmes Gisèle-Halimi située devant le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) Sud au 16 boulevard de Bulgarie. Cette année a également été marquée par la subdivision du SPVCIF (Service de Prévention des Violences Conjugales et/ou Intrafamiliales) qui était composé de deux unités : l'Accueil de jour-Ecoute et l'équipe des ISCG¹, en deux services bien distincts sans pour autant décorrélés les compétences de ces deux équipes dont les missions sont étroitement liées et complémentaires à l'accueil et l'accompagnement des femmes victimes de violences et de leurs enfants.

Ainsi, le Service d'Accueil de jour, Ecoute et Prévention des femmes victimes de violences conjugales, après un an et demi de travail et de préparation, a emménagé le lundi 9 octobre 2023 au sein de la Maison des femmes Gisèle-Halimi pour étendre ses activités, tant en termes d'horaires qu'en termes d'offre de service, dans le but de mieux répondre aux besoins d'accueil, d'écoute et d'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales en forte augmentation depuis 2020.



3.1. L'Accueil de jour

3.1.1 L'augmentation des ressources humaines pour étendre l'accessibilité d'accueil des femmes victimes de violences conjugales et de leurs enfants

Dans l'objectif d'augmenter l'accessibilité de ce lieu, les horaires du service ont évolué du fait de l'obtention de financements plus conséquents accordés à l'Asfad par l'Etat et les collectivités. Ces moyens supplémentaires ont permis, à partir d'octobre 2023, de déployer les ressources humaines afin d'élargir les horaires d'accueil et d'écoute.

Evolution des Ressources humaines sur le service en 2023					
Au 1er janvier 2023			Au 1er octobre 2023		
Professionnel-le-s en poste	Effectif	ETP	Professionnel-le-s en poste	Effectif	ETP
Travailleuses sociales*	4	3,15 ETP	Travailleur-euse-s sociaux-ales	8	8 ETP
Psychologue	1	0,15 ETP	Psychologue	1	1 ETP
Cheffe de service	1	0,75 ETP	Cheffe de service	1	1 ETP
			Secrétaire	1	0,80 ETP
TOTAL RH	6	4,15 ETP	TOTAL RH	11	10,8 ETP

* Educatrice-eur-s spécialisé-e-s, Assistante de service sociale, Educatrice de jeunes enfants, Monitrice-éducatrice

¹ Intervenantes sociales en commissariat et gendarmerie

Horaires d'accueil et d'écoute au 1er janvier 2023				
Modalités d'accueil et d'accompagnement de janvier à septembre 2023	Nb. de jours d'ouverture par semaine	Horaires d'ouverture	Nb. d'heures d'ouverture au public par semaine	Amplitude horaire des salarié-e-s
Accueil de jour SANS RDV	2 jours	10h00-16h00	12	9h00-17h00
Accueil de jour SUR RDV	1,5 jours	9h00-17h00	11	9h00-17h00
Ligne d'Ecoute départementale*	4,5 jours	9h00-17h00	30	9h00-17h00
TOTAUX	8 jours		53	

Horaires d'accueil et d'écoute au 9 octobre 2023				
Modalités d'accueil et d'accompagnement d'octobre à décembre 2023	Nb. de jours d'ouverture par semaine	Horaires d'ouverture	Nb. d'heures d'ouverture au public par semaine	Amplitude horaire des salarié-e-s
Accueil de jour SANS RDV	4 jours	9h30-17h00	30	9h00-20h00
Accueil de jour SUR RDV	4,5 jours	11h30-19h00	34	11h00-20h00
Ligne d'Ecoute départementale*	4,5 jours	9h00-19h00	45	9h00-20h00
	13,5 jours		109	

*En dehors de ces amplitudes horaires la Ligne d'Ecoute départementale est gérée par la permanence sociale du CHRS de l'Asfad (soirs, WE et fériés) afin de garantir une continuité d'activité 24h/24h et 7j/7j.

3.1.2 L'accueil collectif, dit aussi « espace partagé »

⇒ Les différents services proposés :

L'accueil collectif (dit aussi l'espace partagé) via l'Accueil de jour peut répondre à plusieurs besoins, depuis celui de faire une lessive à celui de trouver une pièce où se reposer. Autre qu'une buanderie, on y trouve également un accès à une cuisine équipée, un salon, une pièce de repos, une salle de jeux... (En 2024, une bibliothèque et un coin multimédia seront également en service sur l'ADJ²). En toile de fond, c'est un espace thérapeutique en soi et de mise en relation des femmes confrontées à des problématiques semblables. C'est également par cette porte d'entrée que nous pouvons rencontrer les enfants pour leur proposer un accueil voire un accompagnement. Un-e professionnel-le formé-e veille constamment à la façon dont la parole circule, coordonne le déroulement de la journée, anime l'espace et peut orienter les femmes en fonction de leurs problématiques spécifiques. L'accueil collectif ouvre sur la question des pairs, mais n'est pas un lieu où parler en clair des violences vécues. L'objectif est plutôt de mettre en relation et d'ouvrir sur des solutions, le positif. Il pourra également être proposé à la femme, et à sa demande, d'intégrer un groupe de parole ou une activité thérapeutique.

² ADJ : Accueil de Jour

Activité de l'Accueil de jour en 2023				
	2022	Du 01/01 au 08/10	Du 09/10 au 31/12	2023
Nombre de femmes accueillies	839	627	470	1097
Nombre d'enfants accueillis	215	166	74	240
Nombre de personnes ayant fréquenté l'accueil collectif	1054	793	544	1337
Nombre d'entretien SANS RDV		438	246	684
Nombre d'entretien SUR RDV	924	<i>Non enregistré</i>	95	<i>Manque de données avant déménagement à la MDF GH</i>
Nombre de demandes de MES via l'ADJ		19	7	26 ménages

En 2023, ce sont **1 337 personnes** qui ont fréquentés l'Accueil de jour, soit **1 097 femmes** et **240 enfants** qui ont été reçus sur l'Accueil de jour. **647 femmes ont fréquenté l'accueil collectif**, et **671 entretiens** auprès de travailleuses sociales ont été réalisés.

⇒ **Les ateliers « Un temps pour soi »**

Les ateliers « Un temps pour soi », à visée thérapeutique, font partie intégrante de l'offre de service de l'Accueil de jour. Ils ont été pensés par les professionnel-le-s pour travailler sur la dimension collective et l'estime de soi. Animés par les travailleuses sociales du service, les objectifs sont multiples :

- Créer du lien social
- Développer la dynamique collective et la pair-aidance
- Revaloriser les compétences dites soft skills
- Renouer avec le sentiment d'efficacité personnelle
- Recouvrer la confiance en soi et l'estime de soi
- Réapprendre à aimer faire pour soi
- Se permettre d'être soi en oubliant la raison pour laquelle on est venu
- Partager et échange des moments agréables avec d'autres femmes



En 2023, plusieurs ateliers « Un temps pour soi » ont pu être proposés aux femmes :

- ⇒ Un atelier Manucure
- ⇒ Une intervention avec le jeu « Est-ce aimer ? »
- ⇒ Deux ateliers couture
- ⇒ Deux ateliers Kéni-Yoga
- ⇒ Un atelier « Gestes utiles pour sauver la planète »
- ⇒ Un atelier « Création de cosmétiques maison »
- ⇒ Un atelier peinture
- ⇒ Une organisation d'un barbecue d'été
- ⇒ Une fête de Noël avec atelier cuisine



⇒ Les entretiens individualisés :

L'accompagnement individuel proposé peut se faire sous différentes modalités et peut être croisé selon les besoins ou demandes des femmes qui souhaitent s'en saisir :

- Via l'**écoute téléphonique**
- Via les **entretiens sans rendez-vous**
- Via les **entretiens sur rendez-vous**
- **Via des entretiens avec le psychologue**
 - Sur orientation : il faut dans la majorité des cas qu'une femme qui en fait la demande pour elle ou son enfant, soit déjà accompagnée individuellement par le service avant de rencontrer le psychologue
 - Sans orientation : dans le cas où la femme ou l'enfant bénéficie d'une mise en sécurité en dispositif hôtelier le demanderait

⇒ Les groupes de paroles :

En 2023, il y a eu moins de groupes de parole qu'en 2022, car le déménagement à la Maison des femmes Gisèle-Halimi a fortement perturbé la remise en route des groupes de parole en octobre. Le changement de lieu a engendré plusieurs abandons de suivis et une perte de lien pour certains accompagnements de femmes.

Les groupes de parole sont semi fermés, c'est-à-dire qu'ils sont accessibles sur orientation mais non obligatoires et s'adaptent à la temporalité des femmes (vs cycle des violences). Ils évoluent également au fil de l'année en fonction des nouvelles demandes et des départs. L'idée est de permettre un espace de parole et d'écoute non jugeant où les femmes peuvent traiter et repérer ensemble leur vécu, leurs préoccupations actuelles, en soutien les unes des autres. Une grande attention est portée à restituer la spécificité de chaque vécu.

7	5	3
Groupes de paroles en 2023	Participant.es en moyenne par groupe	Thématiques principales abordées (la parentalité, la temporalité dans la reconstruction, le sentiment de culpabilité et de responsabilité)

3.1.3 Le soutien psychologique

En 2023, le temps de travail du psychologue a été augmenté progressivement, notamment avec le soutien financier de la Fondation des Femmes, passant de 0.15 ETP en janvier 2023 à un temps plein en septembre 2023 tel que prévu dans le cadre de la création de la Maison des Femmes Gisèle Halimi. Cela lui permet d'intervenir sur différentes missions et d'augmenter le nombre d'entretiens :

- Animer des réunions cliniques et des points de situations, à raison de 3h tous les quinze jours, permettant aux professionnel-le-s de bénéficier d'éclairages théoriques et cliniques sur les situations rencontrées
- Accompagner psychologiquement les femmes et certains enfants dans le cadre du service d'accueil de jour ou de mises en sécurité en dispositif hôtelier
- Prendre part au développement du projet de l'ouverture de la Maison des Femmes Gisèle-Halimi
- Co-animer les groupes de parole
- Intervenir dans le cadre de la mission prévention à partir de l'outil « *Est-ce Aimer ?* ».

Dans le cadre de ces accompagnements psychologiques, quelques chiffres clés :

48	9	429	51	35	52%	8%
Femmes reçues en entretien	<i>Séances en moyenne par femmes</i>	<i>Entretiens au total sur 2023</i>	<i>Enfants en bénéfice secondaire</i>	<i>Ans en moyenne (7 à 72 ans)</i>	<i>Des suivis terminés sur 2023</i>	<i>Menés en anglais ou espagnol</i>

3.2. L'écoute

3.2.1. Une écoute accessible 24h/24 et 7j/7 pour les femmes du département

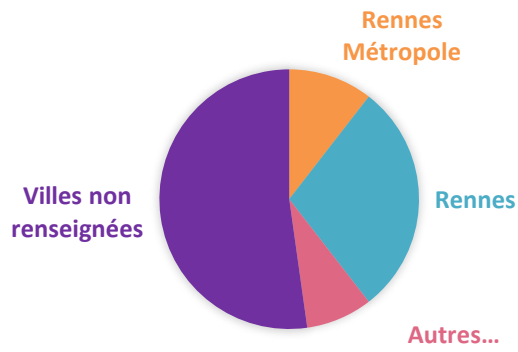
La ligne d'écoute téléphonique est accessible 24h/24 et 7j/7. Elle est tenue par des professionnels formés de 8h00 à 22h00 du lundi au dimanche, et le relais est pris la nuit par les veilleurs de nuit du CHRS. Elle est assurée dans le cadre de la Plateforme départementale de lutte contre les violences faites aux Femmes et aux adolescentes, et s'inscrit dans le plus vaste réseau national, du 3919 (géré par la Fédération Nationale Solidarité Femmes).

Elle est la principale porte d'entrée des femmes et des enfants accompagné-e-s par le service. D'une part elle est un premier canal pour certaines personnes pour s'informer, s'éduquer et se sensibiliser sur les violences qu'elles vivent, et d'autre part, dans l'urgence, c'est également un moyen pour se mettre, en cas de danger grave et imminent, à l'abri des violences.

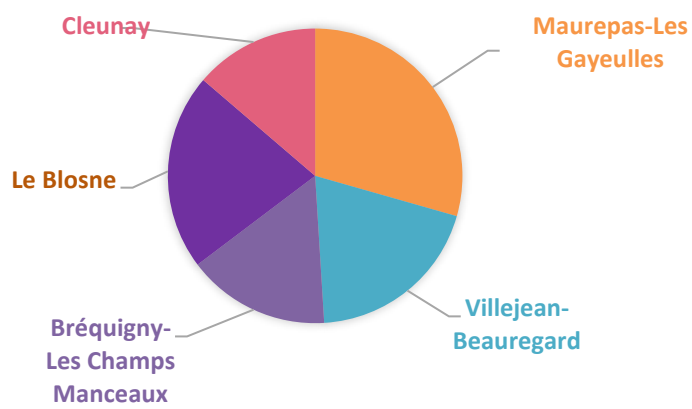
Activité de la Ligne d'Ecoute départementales en 2023				
	2022	Du 01/01 Au 08/10	Du 09/10 Au 31/12	2023
Nombre d'appels	3 294	2 763	1 270	4 033
Nombre d'ouverture de nouveaux dossiers	1 114	978	278	1 256
Nombre de personnes mises en sécurité en dispositif hôtelier du SIAO 35 sur le département	362 ménages	253 ménages		365 personnes (soit 210 femmes et 155 enfants)
Nombre de demande de MES sans solutions immédiates		6	89	95 ménages
Nombre de personnes MES en dispositif hôte via l'Asfad		114 femmes et 87 enfants = 201 personnes mises en sécurité via la Ligne d'Ecoute départementale de l'Asfad		

La baisse du nombre de ménages mis en sécurité entre 2022 et 2023 s'explique par le fait qu'à partir de septembre 2023 l'Etat a plafonné le nombre de nuitées hôtelières pour l'ensemble des publics, y compris pour les femmes victimes de violence. Nous avons eu autant, sinon plus, de demandes de mise en sécurité mais nous n'avons pas pu proposer de places.

REPARTITION DES APPELS EN ILLE-ET-VILAINE

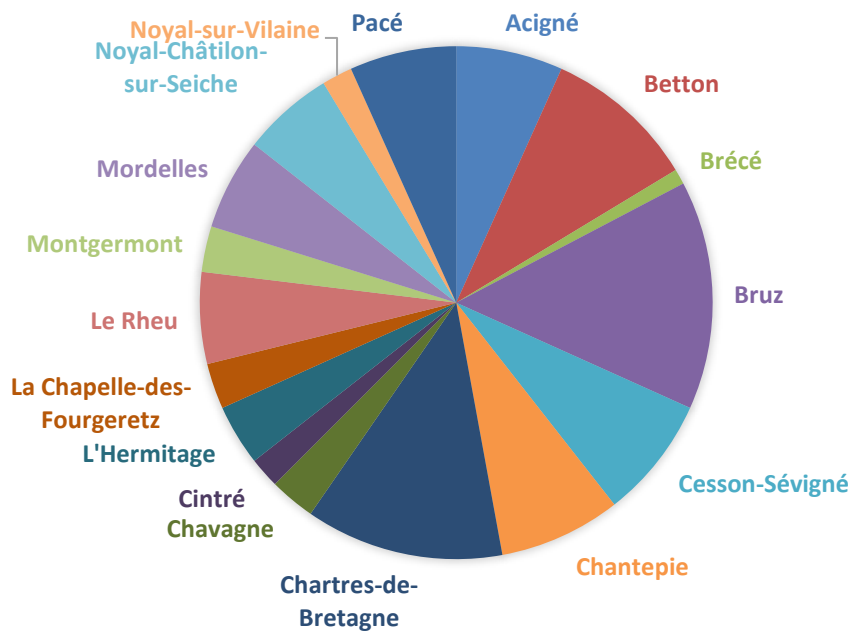


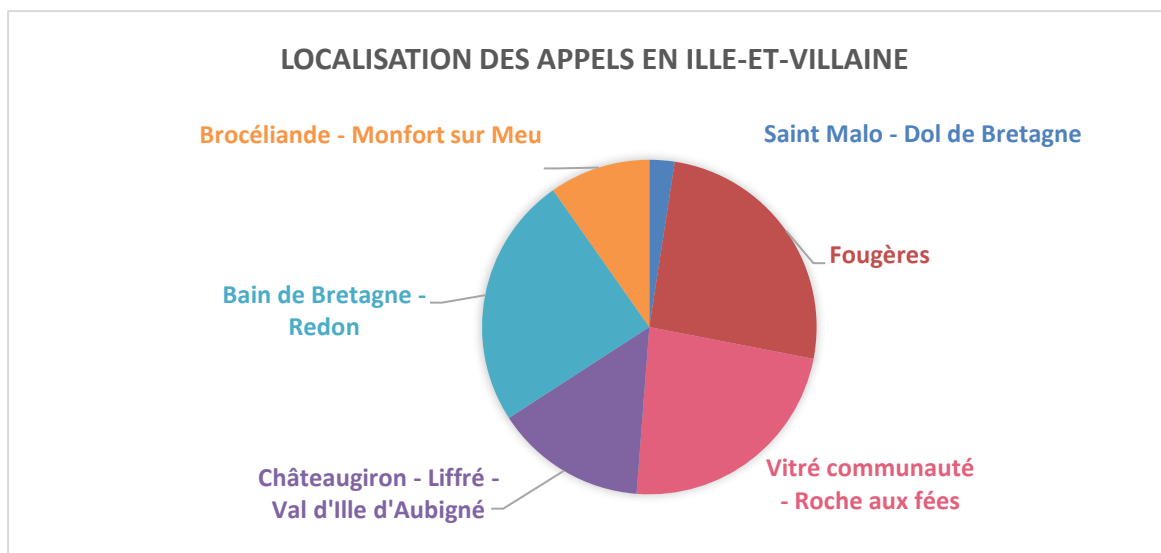
REPARTITION DES APPELS PAR QPV*



*Quartiers politiques de la ville

REPARTITION DES APPELS SUR RENNES METROPOLE

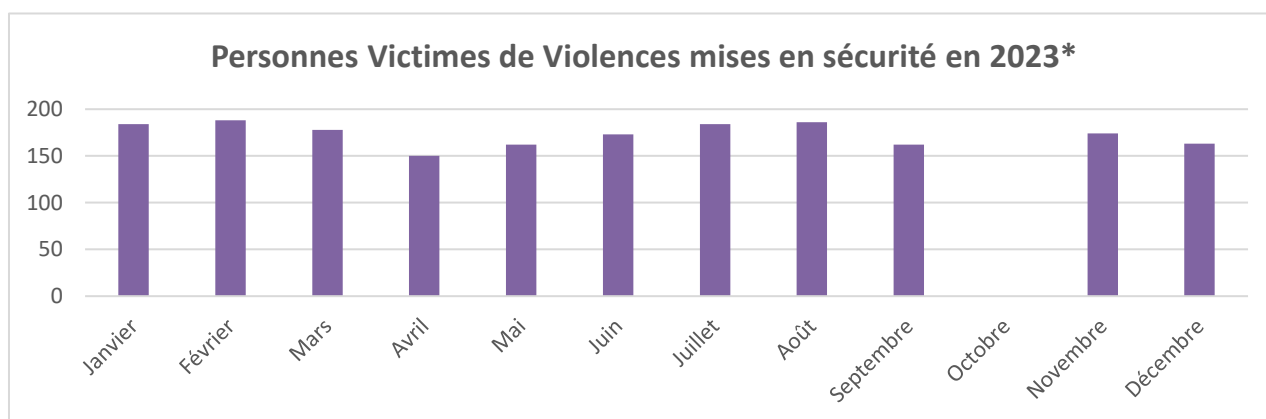




3.2.2 Les mises en sécurité

Dans le cas où l'écoute téléphonique est motivée par une situation de danger grave et imminent, nous pouvons procéder à une mise en sécurité selon un protocole établi par la DDETS³, en partenariat avec le 115.

Le service intégré, d'accueil et d'orientation (SIAO) d'Ille-et-Vilaine (35), dans le cadre de sa mission d'orientation, est amené à traiter une demande départementale en forte augmentation de mises en sécurité de personnes victimes de violences, en particulier conjugales, seules ou avec enfants. Celles-ci sont très souvent amenées à quitter le domicile, volontairement et/ou faute de mesure d'éviction de l'auteur des violences. Leur départ s'effectue souvent dans l'urgence et dans un contexte de danger avéré. Leur situation requiert une mise en sécurité immédiate dans un lieu adapté et une prise en charge spécifique. La mise en sécurité se fait sur des places dédiées dans des centres d'hébergement d'urgence, à défaut, à l'hôtel.



Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
184	188	178	150	162	173	184	186	162	Non renseigné	174	163

* Chiffres tirés dans bilans mensuels du SIAO 35

³ Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités

3.3. La prévention aux violences conjugales-intrafamiliales

3.3.1. Un service de prévention pour lutter contre les violences faites aux femmes

La prévention aux violences conjugales fait partie des actions incontournables à inscrire dans la Lutte contre les violences faites aux femmes. L'OMS en donne une définition relative à la santé, mais la logique reste la même. Prévention signifie prévention du risque, et à ce titre la violence faite aux femmes est considérée comme un danger qu'il est possible de prévenir, et ce à trois niveaux :

- La **prévention primaire** intervient le plus tôt possible, largement en amont des premiers signes de violence. Il s'agit de former des individus qui sont à priori départis de violences conjugales ou intrafamiliales, et idéalement tôt dans leur développement (ex. écoles).
- La **prévention secondaire** consiste à intervenir sur les stades précoces de l'évolution d'une situation « violentogène », le plus fréquemment après un dépistage précoce (ex. public enfant concerné par les violences conjugales des parents).
- La **prévention tertiaire** agit sur les complications entraînées par la situation de violences installée. C'est le cœur de cible de l'Asfad et du service. Il s'agit de limiter son aggravation ou son développement, la violence étant déjà apparue, voire installée, à ce niveau de prévention.

Ainsi, lorsque nous indiquons « prévention tout public » ici, nous faisons référence à la prévention primaire et secondaire.

3.3.2. Un outil de prévention en déploiement : « Est-ce aimer ? »

Présentation de l'outil

En 2019, des professionnel-le-s de l'Accueil de jour-Ecoute (SPVCIF⁴) ont finalisé la création d'un outil de prévention sous la forme d'un jeu intitulé « Est-ce aimer ? ». Ils-elles se sont inspiré-e-s de leurs expériences professionnel-le-s et des témoignages de femmes qu'ils-elles ont accompagnées pour le concevoir.

Concrètement, « Est-ce aimer ? » est un outil de prévention qui permet de sensibiliser autour de la problématique des violences conjugales, de venir évoquer les représentations qui existent, tout en étant un support à l'échange.

Il est constitué de cartes regroupées en 4 catégories :

- « **Témoignages** », issues des témoignages des femmes qui ont été accueillies sur l'accueil de jour ;
- « **INFO/INTOX** » pour aborder la réponse juridique de lutte contre les violences conjugales ;
- « **D'accord, pas d'accord, ne sait pas** » pour aborder les idées reçues et leur crédibilité ;
- « **Ressources** » pour donner des points de repères aux personnes qui veulent poser une réaction aux violences.

Il recouvre six thématiques : la relation de couple, le processus des violences conjugales, la parentalité, l'estime de soi, les ressources juridiques et personnelles, locales et nationales.

⁴ Service de Prévention des Violences Conjugales et/ou Intrafamiliales, du Pôle Cohésion sociale de l'Asfad

Activité de la mission de prévention en 2023

En 2023, ce sont plus de 30 interventions « Est-ce Aimer ? » qui ont été réalisées, soit dans le cadre d'ateliers de prévention et de sensibilisation, soit pour des rencontres de présentation de l'outil ou bien encore pour la tenue de stand de prévention ou de ciné-débat. **277 personnes** ont bénéficié d'une intervention : personnel interne à l'Asfad (147 bénévoles et professionnel-le-s) et plus 130 personnes extérieurs (maisons de santé, centre parental, CDAS, CCAS, centre formation en travail social, communes et métropole de Rennes...). Suite à nos interventions, ces professionnel-le-s formées à l'animation du jeu « Est-ce Aimer ? » sont depuis lors en capacité d'animer ou de co-animer des temps d'intervention avec cet outil pour sensibiliser et prévenir des violences conjugales.

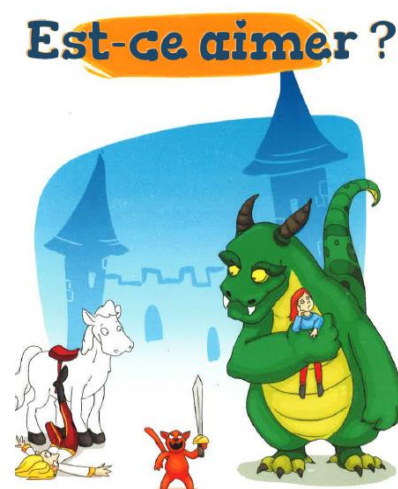


Sur l'année 2023, 22 interventions ont eu lieu en interne de l'Asfad afin d'animer des groupes de paroles auprès des femmes accompagnées par le CHRS ou l'Accueil de jour et de former les professionnel-le-s de l'Asfad à utiliser eux-elles-mêmes cet outil dans leurs interventions. Une centaine d'étudiant-e-s en travail social ont pu bénéficier d'une sensibilisation aux violences conjugales par l'intervention d'« Est-ce aimer ? ».

	Nombre d'interventions	Nombre de personnes sensibilisées	Type de public
Personnes sensibilisées via le jeu ECA	10	environ 110	Femmes accompagnées par l'Asfad, professionnel-le-s de l'Asfad, étudiant-e-s en travail social.
Personnes formées à animer ECA	7	environ 30	Salarié-e-s et bénévoles de l'Asfad, équipe d'un centre parental, professionnel-le-s d'un CDAS.
Total des interventions effectuées dans le cadre de la mission prévention	17	environ 140	Public interne à l'Asfad (personnes suivies et professionnel-le-s), et public externe (étudiant-e-s et professionnel-le-s du milieu social).

Les besoins de la mission en 2024

Des nombreuses sollicitations d'intervention autour de l'outil « Est-ce aimer ? » nous sont déjà parvenues au niveau du territoire local, national et d'outre-mer, bien qu'aucune communication n'ait encore été effectuée. Certain-e-s partenaires souhaitent acquérir cet outil pour leur établissement, être formé-e-s à l'animer ou encore demandent à l'Asfad d'intervenir directement auprès des publics qu'ils-elles accompagnent. La recherche de financements, par le biais d'Appels à projet, pour déployer cette mission reste limitée jusqu'à ce jour, cependant la mission Egalité du Conseil départemental 35 a accordé 1 000 € de subvention pour déployer le jeu « Est-ce aimer ? » et plusieurs donateurs privés et associatifs ont permis la réédition de 50 exemplaires du jeu pour le diffuser plus largement et permettre à des partenaires de l'acquérir pour l'animer sur leur territoire.



L'ASFAD DÉPLOIE SA MISSION DE PRÉVENTION AU TRAVERS DE L'OUTIL

"Est-ce aimer ?"

UN JEU CRÉÉ PAR L'ASFAD POUR ABORDER ET PRÉVENIR LES VIOLENCES CONJUGALES

L'Asfad est une association rennaise féministe, militante, sociale et solidaire.



3.3.5 Les formations réalisées en 2023

Asfad
www.asfad.fr

Les objectifs :

SENSIBILISER, SUSCITER LA RÉFLEXION, FAVORISER L'EXPRESSION, INTERROGER LES IDÉES REÇUES, DONNER DES REPÈRES LÉGISLATIFS, FAIRE CONNAÎTRE LES RESSOURCES ET LES DISPOSITIFS DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES.

Le jeu "Est-ce aimer ?" est un support d'échanges pour aborder les violences conjugales sous forme de :

- Temps de sensibilisations pour prévenir
- Animation de groupes de parole
- Formation auprès de professionnel-le-s
- Support à des entretiens individualisés

Nos prestations de service :

- Intervention dans les structures, organismes, associations, établissements, équipements de quartier...
- Animation auprès des personnes accompagnée
- Sensibilisation des professionnel-le-s aux mécanismes des violences conjugales
- Mise à disposition gratuite du jeu (emprunt temporaire)

Tarifs prestations (temps de prépa, bilan et autres frais) :

- 80 € TTC / heure
- 150 € TTC / 2 heures (conseillé)
- Forfait demi-journée ou journée envisageable
- Acquisition du jeu : 180 € TTC (frais d'envoi inclus)

Contactez-nous !

Pour toute future collaboration, appelez le 02-30-96-01-30 ou envoyez-nous un mail à : actions2prev@asfad.fr



Formations collectives

Lundi 2 et mardi 3 octobre 2023

- ⇒ Formation aux Violences conjugales : accompagner les femmes victimes, culture commune et fondamentaux, par Clémentine LEVY, Responsable Animation-Formation du réseau de la FNSF.

Lundi 9 et mardi 10 octobre 2023

- ⇒ Formation aux Violences conjugales : conséquences sur les enfants et la parentalité, par Elise CATONNET de Paroles de femmes – Le relais.

Formations

- Congrès Vents d'Ouest organisé par Pégase processus, « violences sexuelles et sexistes : agir sur leurs conséquences et leur traumatisme » : 1 professionnelle
- « Les femmes et les enfants victimes de violences conjugales, repérer, évaluer accompagner » : toute l'équipe

4. LES EVENEMENTS MARQUANTS DE L'ANNEE 2023

LE DEMENAGEMENT DU SERVICE A LA MAISON DES FEMMES GISELE-HALIMI ET SON OUVERTURE



*Photos du chantier
prises entre le 23
mai et le 6 juin*



4.1 Présentation du projet commun

Ce projet de création d'un lieu unique pour les femmes victimes de violences et de leurs enfants, issu d'une dynamique locale très forte, est soutenu et co-porté par des acteurs importants de la prise en charge des femmes victimes de violences sur le territoire ainsi que par les politiques publiques. La Ville et la Métropole de Rennes, la DRDFE, le Conseil départemental 35, la Région Bretagne ont permis de faire sortir de terre cette structure unique dans le Grand Ouest en permettant à l'Asfad, au CHU de Rennes et aux associations locales d'aide aux victimes de s'unir pour proposer aux femmes victimes de violences une prise en charge complémentaire de qualité.

Ainsi, la Maison des femmes Gisèle-Halimi a été pensée autour de principes fondamentaux communs suivants :

- Pour toutes les formes de violences faites aux femmes actuelles ou passées
- Un lieu confidentiel et gratuit
- Un accueil inconditionnel
- Une écoute 24h/24h
- Une grande accessibilité (mobilité et amplitude horaire)
- Des valeurs fortes : bienveillance, écoute et non-jugement
- Un guichet unique pour un accompagnement global
- Du suivi médical, social, psychologique, juridique et d'insertion professionnelle
- Une dynamique partenariale locale

Le projet de lieu d'accueil devra garantir les activités suivantes :

- **Accompagnement individuel global et coordonné** des victimes mineures et majeures ; **Accompagnement des enfants et des adolescent-e-s** des mères victimes de violence en lien avec les partenaires de la protection de l'enfance ;
- **Activités collectives** au travers de la mise en place d'ateliers thérapeutiques et de loisirs ;
- Temps de **convivialité** et de sensibilisation.



4.2 Les modalités d'accueil de la structure

Les chargées d'accueil sont des postes portés pour le projet commun à raison de 1,72 ETP. Leurs missions consistent à accueillir les femmes et leurs enfants sous forme d'une pré-évaluation afin de recueillir leurs premiers besoins et de pouvoir les orienter dans la maison des femmes. Sous la responsabilité fonctionnelle de la Responsable des services de l'Asfad et du Médecin coordinatrice du CHU, elles sont aussi en charge de coordonner la programmation des ateliers et les permanences afin de garantir le bon déroulement du fonctionnement commun de la structure.

- ⇒ Numéro unique de la Maison des femmes Gisèle-Halimi :
02 23 06 73 60 (du lundi au vendredi de 9h à 17h)

4.3 L'unité Violence faites aux femmes de la Maison des femmes Gisèle-Halimi

La Maison des femmes Gisèle-Halimi propose une offre de service médico-psycho-sociale et juridique :

- L'accueil de jour, Ecoute et Prévention assuré par l'équipe de l'Asfad dont l'activité 2023 est décrite ci-dessus ;
- Des consultations médicales et un parcours de soin coordonné assuré par l'équipe du CHU ;
- Une offre de service transversale composée d'ateliers thérapeutiques, de permanences juridiques et d'aide au retour à l'emploi.

L'équipe du CHU, ayant intégré les locaux de la Maison des Femmes fin novembre 2023, n'a pas pu déployer toute son activité en 2023. Celle-ci fera donc l'objet d'un rapport d'activité en année pleine en 2024.

4.4 L'offre transversale

Cette offre transversale fait intervenir des associations et prestataires extérieurs au sein de la maison des femmes.

Les permanences juridiques et d'aide au retour à l'emploi :

PERMANENCES DE LA MAISON DES FEMMES GISELE-HALIMI				
JOURS	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	Avocat-e-s du barreau de Rennes Groupe de défense des victimes		CIDFF 35 En alternance chaque jeudi : permanence juridique/emploi	
APRES-MIDI	Droit international de la famille et droit des femmes étrangères Juriste Asfad	SOS Victimes 35		

**Les permanences juridiques ont lieu deux fois par mois, excepté la permanence de Samira GHARRAFI, Juriste Asfad, qui se tient tous les lundis.*

Fin 2023, ce sont :

- ⇒ 25 RDV programmés pour la permanence des Avocates
- ⇒ 12 RDV programmés pour la permanence de SOS Victimes 35
- ⇒ 17 RDV programmés pour la permanence Justice du CIDFF 35
- ⇒ 7 RDV programmés pour la permanence Emploi du CIDFF 35

Les ateliers thérapeutiques et groupes de paroles Asfad :

Offre transversale de la Maison des femmes Gisèle-Halimi				
JOURS	LUNDI	MARDI	MERCREDI	VENDREDI
MATIN		Art-thérapie	Théâtre de l'opprimé	Photo/Ecriture
MIDI	Groupe de parole dédié Femmes VVC			
APRES-MIDI	Sophrologie		Karaté	
SOIR	Yoga	Groupe de parole dédié Femmes VVC		

**Les ateliers thérapeutiques ont lieu chaque semaine hors vacances scolaires tandis que les groupes de paroles ont lieu une fois par mois*

Nombre de femmes inscrites au total sur les ateliers	Démarrage	51
Nb d'inscrites en sophrologie	début novembre	10
Nb de femmes en Yoga	début novembre	7
Nb d'enfants en Yoga	début novembre	8
Nb d'inscrites en Art thérapie	fin décembre	8
Nb d'inscrites en Théâtre	début janvier	10
Nb d'inscrites en Photo/Ecriture	mi-décembre	8

4.5 Les partenaires financeurs du service Accueil de jour, Ecoute et Prévention



5. LA FEUILLE DE ROUTE 2024

5.1 La finalisation du projet de service

Un pré-projet avait été écrit au regard de l'installation du service l'Accueil de jour, Ecoute et Prévention au sein de la Maison des Femmes Gisèle-Halimi. Le service étant maintenant installé, le projet doit être adapté et précisé dans ses missions, ses modalités d'accueil et d'accompagnement, notamment des enfants et des adolescent-e-s victimes de violence dans leur couple. La plupart des femmes se présentant à l'Accueil de jour viennent accompagnées de leurs enfants. Elles peuvent être en demande de soutien et d'aide dans leur rôle de mère.

5.2 La mise en place d'un logiciel pour garantir la RGPD et des données chiffrées plus fiables

En 2023, un cahier des charges pour la recherche d'un logiciel adapté à l'activité du service a été établi pour recueillir les besoins : gagner en efficacité et en temps de travail, éviter les pertes de données, fluidifier la consultation des dossiers des usagers, faire ressortir des statistiques plus fiables et plus détaillées, mais également respecter la RGPD. Ce fut un travail d'ampleur mené par la Responsable du service pour qu'en 2024, l'équipe des travailleurs-euses sociaux-ales et le personnel administratif puissent basculer sur un nouvel outil. Le choix d'un logiciel adapté à l'activité du service d'Accueil de jour, Ecoute et de Prévention ne fut pas sans peine car aucun logiciel ne correspondait aux missions très spécifiques confiées au service,

et que le logiciel privilégié sera à développer pour répondre au plus près des besoins des professionnel-le-s. En 2024, l'équipe installée à la Maison des femmes Gisèle-Halimi basculera progressivement sur le logiciel retenu : Paxtel !

5.3 Le déploiement de la « Mission Prévention »

La lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales passe, entre autres, par la nécessité de prévenir et de sensibiliser le plus grand monde afin d'éviter les situations à risques ou mieux les repérer. Un des objectifs du service d'Accueil de jour, Ecoute et Prévention est donc de développer la prévention au niveau primaire. Les demandes d'intervention auprès des professionnel-le-s du social, du soin, du paramédical, de l'enseignement, des équipements de quartier ou des collectivités sont nombreux, ainsi que les demandes en établissements scolaires, mais le manque de ressources humaines n'a pas permis de répondre à toutes. La Mission prévention restant limitée dans ses actions par le manque de moyens, 2024 sera l'année de recherches de financements afin d'aller plus loin sur cet axe de développement.